

Haut Nivernais → Clamecy et environs

CARNET DU JOUR

LE JOURNAL DU CENTRE

■ **Rédaction.** De 9 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, 13, rue Marié-Davy, 03.86.27.02.50 ; fax, 03.86.27.52.90 ; clamecy.jdc@centrefrance.com.

CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ

■ **Nevers, 3, rue du Chemin-de-fer, BP 229, 58002 Nevers Cedex.**

■ **Publicité :** 03.86.59.89.70 ; fax : 03.86.59.89.79. (*) 0,15 € TTC/mn.

■ **Clermont-Ferrand, 45, rue du Clos-Four, BP 90124, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2.**

■ **Petites annonces :** 0825.818.818 (*). Fax : 04.73.17.30.19.

■ **Avis d'obèques :** 0825.31.10.10 (*). Fax : 04.73.17.31.19.

■ **Announces légales :** 0826.09.01.02 (*). Fax : 04.73.17.30.59.

■ **Emploi :** 0826.09.00.26 (*). Fax : 04.73.17.30.39.

(*) 0,15 € TTC/mn.

URGENCES

■ **HÔPITAL.** Route de Beaugy :

03.86.27.60.00 ;

médecine, 03.86.27.60.74 ;

urgences, 03.86.27.60.51.

■ **CENTRE FERRAND DE**

PROXIMITÉ. Route de Beaugy,

de 9 h à 17 h ; 03.86.27.60.81.

■ **ACCUEIL DE JOUR**

ALZHEIMER. Maison de retraite

du Dr-Roudard, route de Beaugy,

de 9 h à 17 h ; 03.86.27.60.04.

■ **GENDARMERIE.** 17

03.86.27.02.34.

■ **POMPIERS.** 18.

DEP. ERDF. 09.726.750.58.

DEP. GDF. 0.800.473.333.

■ **PHARMACIE.** Contacter le 32.37

(0.34 € la minute).

■ **ASSURANCE.** Boussey,

03.86.24.42.43.

■ **INFIRMIER.** Cabinet infirmier

de la Mirandole ; Perrier-Letecart-

Dufrenoy-S. Ciudad, place

des Promenades, 03.86.27.15.52.

■ **CINÉMA LE CASINO**

CLAMECY ■ Une vingtaine de personnes s'est rassemblée dimanche midi Les voisins ont fait la fête

La 12^e édition de la Fête des Voisins qui a eu lieu, dimanche, à partir de midi, à la Sablière, cité implantée au-dessus de la route de Pressures et gérée par Logivie, n'a pas été gâtée par le temps.

Bonne humeur

La vingtaine de personnes qui a répondu à l'invitation de Marie-Claire Gauthier, employée d'immeuble, s'est donc retrouvée non pas près de l'aire de jeu, comme l'année dernière, mais sous l'ancien lavoir.

« Nous enregistrons un peu moins de monde que l'année dernière. Plusieurs personnes qui avaient participé ont déménagé », commente Marie-Claire Gauthier, organisatrice de l'animation depuis le début. Si le propriétaire bailleur a fourni boissons, gâteaux apéritifs et distribués cadeaux, les participants ont apporté mets et entremets.

Les agapes se sont dé-



MÉTÉO. Les voisins se sont réunis, cette année, sous l'ancien lavoir.

roulées dans la bonne humeur et la convivialité.

De la cité PLM à Logivie. Les dix bâtiments ont été construits en 1934, par la société de chemin de fer Paris-Lyon-Marseille (PLM) pour y loger ses employés. La cité a été re-

prise par la SNCF (Région Sud-Est), créée le 1^{er} janvier 1938, en application du décret-loi du 31 juillet 1937. Elle abritait les employés de la société nationale mais aussi, plus tard, ceux de la CFTA, autre société ferroviaire.

Jean-Luc Truchot